

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

***Des usagers en hébergement :
droit à la sécurité, droit au respect***

Coût par participant:

- 85.00 \$ avant le 1^{er} octobre 2003

NOM: _____

ORGANISME: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: _____

TÉLÉCOPIEUR: _____

COURRIEL: _____

Le chèque doit accompagner le bulletin
d'inscription et être libellé à l'ordre du:

**Conseil pour la protection des
malades (CPM)
420 de la Gauchetière Ouest,
bureau 320
Montréal, Qc, H2Z 1E1**

Annulation: frais d'administration de
30.00 \$ pour toute annulation.

Aucune inscription le jour même.

Thème

L'alourdissement de la clientèle hébergée et la diminution du personnel font en sorte que les usagers des centres d'hébergement vivent sur la corde raide. Jusqu'où une société est-elle prête à aller au nom des compressions budgétaires? Certainement pas au-delà des droits à la sécurité et au respect dirons-nous? Et pourtant...

Comment les personnes hébergées peuvent-elles être victimes d'abus et d'exploitation dans un endroit sensé les protéger? Comment peut-on prévenir de tels agissements et comment peut-on les dénoncer? Comment rendre sécuritaire l'environnement dans lequel ces personnes évoluent? Comment respecter leur consentement et les directives de fin de vie qu'elles auront énoncées? Et puisque la plupart des personnes hébergées y vivront leurs derniers jours, comment les aider à mourir dans la dignité? Voilà le programme que nous vous offrons. Autant de questions, autant de sujets passionnants à discuter.

Hébergement

Pour bénéficier du tarif préférentiel à 101 \$ par chambre, vous devez réserver avant le **22 septembre 2003** en mentionnant que vous assistez au colloque du CPM.

Pour réservations des chambres :

Tél. : (450) 774-3810

(514) 334-3810 de Montréal

1-866-SEIGNEUR (734-4638)

**N.B. Le stationnement est gratuit
pour tous les congressistes.**

Le Conseil pour la protection des malades (CPM)

Fondé en 1972 par le regretté Claude Brunet, le Conseil pour la protection des malades est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des personnes malades, âgées, handicapées, psychiatisées ou hébergées à travers le Québec.

La devise du CPM:

Protéger les personnes malades afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable ;

Défendre les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés ;

Agir à titre d'intermédiaire auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain. Afin de remplir adéquatement notre mandat, nous :

Conseillons les personnes malades par le biais d'avocats et de juristes compétents ;

Offrons une multitude de services tels des visites en établissements et des avis juridiques ;

Outillons les comités des usagers en leur offrant des guides, des dépliants, des affiches sur les droits, etc.



Les colloques du Conseil pour la
protection des malades (CPM)

**Des usagers en
hébergement :
droit à la sécurité,
droit au respect**

Mercredi, le 15 octobre 2003

Hôtel des Seigneurs
Saint-Hyacinthe
1200, rue Johnson
Saint-Hyacinthe, (Québec)
J2S 7K7
www.hoteldesseigneurs.com

COLLOQUE
«DES USAGERS EN HEBERGEMENT :
DROIT A LA SECURITE,
DROIT AU RESPECT»

8h30	INSCRIPTION
9h10	<i>Mot de bienvenue</i> Me Paul G. Brunet
9h20	<i>Allocution d'ouverture</i> « Où la souffrance et la richesse coexistent » L'honorable Lise Thibault
I. DROIT A LA SECURITE DES USAGERS EN HEBERGEMENT	
9h40	<i>Prévention et abus en hébergement de</i> <i>soins de longue durée</i> M. Pierre Bohémier
10h00	<i>Exploitation : personnes âgées et</i> <i>handicapées en hébergement</i> Mme Constance Leduc
10h20	PAUSE SANTE
10h50	<i>La sécurité de l'environnement en</i> <i>hébergement</i> Mme Monique Bourque M. Camille Dolbec
11h15	Période de questions
11h45	REPAS

II. DROIT AU RESPECT DES USAGERS EN
HEBERGEMENT

13h10	<i>Le concept de consentement en</i> <i>hébergement</i> Mme Suzanne Philips-Nootens
13h30	<i>Mourir dans la dignité</i> Mme Johanne de Montigny
13h50	<i>Les directives de fin de vie</i> Me Danielle Chalifoux
14h10	Période de questions
14h40	PAUSE SANTÉ
15h10	<i>Allocution de clôture</i> « Les perspectives d'avenir en <i>centre d'hébergement »</i> M. Philippe Couillard
15h40	<i>Mot de la fin</i> Me Paul G. Brunet



CONFERENCIERS *

Me Paul G. Brunet
Directeur général
Conseil pour la protection des malades (CPM)

L'honorable Lise Thibault
Lieutenant-gouverneur du Québec

M. Pierre Bohémier
Travailleur social
Consultant en pratique privée

Mme Constance Leduc
Agente de coopération
Commission des droits de la personne et des
droits de la jeunesse (CDPDJ)

Mme Monique Bourque
Conseillère clinicienne à la direction des
soins infirmiers et
M. Camille Dolbec
Chef de service d'unités spécialisées
Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Mme Suzanne Philips-Nootens
Professeure
Université de Sherbrooke, Faculté de droit

Mme Johanne de Montigny
Psychologue
Services de soins palliatifs
Centre universitaire de santé McGill

Me Danielle Chalifoux
Avocate

M. Philippe Couillard
Ministre de la Santé et des Services Sociaux

* Par ordre d'apparition

Colloque
"Des usagers en hébergement : droit à la sécurité, droit au respect"

Conseil pour la protection des malades (CPM)

420 de la Gauchetière Ouest

Bureau 320

Montréal, Qc

H2Z 1E1